LE SITE DRAWBOND-INVESTMENTS.COM

Category: Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site propose d'investir dans les parkings en Pologne et en Allemagne. C'est un site frauduleux de plus dans une très logue série... Vous trouverez une page centralisatrice consultable avec le lien ci-après https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/arnaque-aux-places-de-parkings-nos-recherches/

Le site internet

Il a été créé le 19/10/2022. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/drawbond-investments.com

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 89 26 81 24

L'un des numéros est utilisé par un autre site frauduleux. Ils s'inscrivent dans une série intéressante :

drawbond-investments.com	01 89 26 81 23
drawbond-investments.com	01 89 26 81 24
cex-group.eu	01 89 26 81 24
accorinvest-gestion	01 89 26 81 26
accorinvest-gestion	01 89 26 81 27
arquantcapital.com	01 89 26 81 28
barcl.eu	01 89 26 81 89

Une alerte a été publiée :

https://www.signal-arnaques.com/scam/view/572426

Le numéro 07 56 86 20 78

Il est utilisé par un autre site frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

gif-conseil.com	07 56 86 14 54
drawbond-investments.com	07 56 86 20 78
blockchain-France.com	07 56 86 20 78
bethmann-patrimoine.com	07 56 86 47 47

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Laurent DUMORTIER
- M. Daniel BRUNEL

Les produits

Il est proposé d'investir dans les places de parkings avec une très haute rentabilité. Elle est impossible à atteindre !

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR64 1744 8000 01PO MHSV OJSL D35
La société BDG CORP

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une société anglaise qui a comme activité la gestion de participations dans

d'autres entreprises. En aucun cas elle ne vendra de parkings ! Nous avons déjà vu cette méthode avec la vente de vin. Les escrocs ne connaissent pas le mot "holding"

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages.

Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, précisez les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.